

Conseil départemental de la Nièvre
Intervention introductive de Fabien BAZIN, Président du CD58
Session départementale du 14 avril 2025

Seul le prononcé fait foi

Chers collègues,

Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour cette session départementale qui appelle à l'ordre du jour un moment important de la vie de notre assemblée : le vote du budget.

Jamais sans doute une séance plénière ne se sera inscrite dans des temps aussi inédits.

Dans un moment de notre histoire nationale et internationale où la parole des élus a rarement été aussi questionnée, mon propos sera j'espère clair et transparent.

Nous avons fait des choix difficiles et j'y reviendrai mais trois éléments me paraissent essentiels pour les éclairer :

D'abord,

1. Dans un contexte de turbulences extrêmes, nous sommes un outil de stabilité ;

Ensuite,

2. Dans un contexte de contraintes très fortes, nous sommes un pôle de responsabilité et de résistance ;

Enfin,

3. Dans un contexte où l'incertitude côtoie l'imprévisible, nous maintenons le cap

Le contexte de turbulences extrêmes tout d'abord, face auquel nous devons être un pôle de stabilité

Nous nous pensions à l'abri des désordres du monde dans une organisation européenne et internationale qui, loin d'éliminer toutes les injustices, avait le mérite de la permanence.

Aujourd'hui, la guerre à nos portes, la menace du chaos économique et les ingérences politiques avérées font peser des risques sans précédent sur la démocratie et les principes qui fondent la solidarité des peuples.

Désordres aussi pour les collectivités.

Attaques et absence de certitudes, singulièrement pour les Départements, dont la loi de finances est, une fois de plus, venue abîmer des marges de manœuvre déjà bien affaiblies.

D'aucuns ne manqueront pas de dire qu'en faisant différemment ils auraient fait mieux.

La réalité est pour une fois bien plus simple, l'association des départements de France a annoncé que :

- l'épargne nette des départements chutera de 97 % en un an
- que 5 à 10 départements seront en cessation de paiement l'an prochain, 2/3 possiblement d'ici 2027.

Or, nous savons que lorsque l'économie se dégrade, les besoins sociaux augmentent.

Voilà pourquoi, le rôle du Conseil départemental doit demeurer ce pôle de stabilité au service des vies des Nivernais.

Faire en sorte que les impacts conjoncturels ne viennent pas s'ajouter aux impacts structurels.

Faire en sorte que les impératifs de guerre ne viennent pas supplanter la justice sociale.

Sans cela, ce sont les ressorts de la démocratie et de la confiance que nous foulerons.

Ce pôle de stabilité qu'il faut continuer d'incarner et de concrétiser est triple :

1. D'abord, la stabilité de notre rôle dans le maintien des services publics aux Nivernais, et donc des priorités claires :
 - L'enfance bien sûr. A l'heure où les rapports dénonçant les carences se succèdent, on ne peut que partager les constats sur les défaillances de tout un écosystème, de la protection judiciaire à la prise en charge des enfants.
 - Voilà pourquoi la MADEP, en dépit des retards dus à un entrepreneur défaillant, est restée pour nous une priorité.
 - La jeunesse ensuite. Lors de nos rencontres Imagine la jeunesse !, les jeunes nous disent leur détresse parfois, leurs aspirations souvent et leur attachement au territoire, toujours.
 - Nous leur devons les conditions d'un avenir qu'ils peuvent choisir.
 - Nous continuerons de travailler pour améliorer les conditions d'apprentissage, d'émancipation et développer leurs projets.

- Le plan Jeunesse, de l'aide au permis de conduire aux 120 personnes de la bande des moins jeunes qui les accompagnent, comme les 100 000 € du budget participatif qui leur sont consacrés, sont autant de portes que nous leur ouvrons.
 - Le secteur de l'autonomie lui aussi prioritaire.
 - Les JO auront mis un coup de projecteur vite éteint sur le handicap, et le vieillissement de la population est un enjeu majeur dans la Nièvre et en France.
 - Nous le savons et nous poursuivons les efforts pour améliorer les services aux personnes, accroître la qualité de nos réponses, et nous saurons être inventifs dans le cadre du nouveau service départemental de l'autonomie.
 - La santé, évidemment.
 - Nous poursuivons les bourses aux étudiants pour favoriser leur installation, ainsi que le développement des centres de santé pour développer tous les types d'exercice, libéral, salarié, solidaire, ou mixte, comme l'accompagnement aux stages des internes et des externes avec les pays.
 - L'objectif est simple : augmenter le temps médical.
 - Encore récemment, en janvier, nous avons accueilli un médecin au centre départemental de santé de Château-Chinon.
 - Nous avons permis l'arrivée de 2 médecins urgentistes à Nevers.

22 professionnels de santé boursiers installés depuis 2016 et près de 16 médecins supplémentaires s'installeront d'ici fin 2025.

 - Déjà plus de 5000 Nivernais ont retrouvé un médecin traitant.
 - Notre engagement pour la santé, c'est aussi notre soutien sans précédent au SDIS et notre volonté d'accélérer avec eux le plan stratégique de développement du volontariat, indispensable pour la stabilité et l'efficacité des prises en charges des Nivernais. Convention unique en France.
2. Le deuxième élément caractéristique de ce pôle de stabilité qu'est le Département c'est le soutien au territoire. Contrats du conseil départemental, dotations cantonale d'équipement, investissements, soutien au monde agricole, soutien au tissu associatif local, culturel et sportif.

3. Le troisième et dernier élément clef de cette stabilité indispensable dans les temps que nous traversons : c'est la démocratie.

A l'heure où les déstabilisations, la défiance et les divisions sont nourries ici et ailleurs pour combattre l'État de droit, à notre niveau, le dialogue direct avec les citoyens reste notre boussole.

Nous ne serons jamais de ceux qui veulent des services publics ou une justice à notre service ou de ceux qui attisent les colères qui abîment la démocratie.

La dernière étude IPSOS indique que « 76 % des Français estiment que les femmes et les hommes politiques sont déconnectés des réalités vécues par les citoyens et les citoyennes ».

Alors oui, nous aurons toujours l'humilité d'écouter la parole de ceux qui ont appris à taire leur souffrance et leurs idées.

Et de faire du lien social, le meilleur levier de l'horizon commun.

Nous avons fait face à des choix difficiles, qui garantissent la stabilité des services publics locaux, mais je l'ai dit, dans un contexte de contraintes extrêmes, nous continuerons à constituer un pôle de responsabilité et de résistance.

Les contraintes sont de plus en plus drastiques chaque année.

Je ne vous abreuverais pas de chiffres, je laisse le brillant Daniel Barbier vous les exposer, mais quelques repères me paraissent utiles.

Sans autonomie fiscale, c'est à dire sans possibilité de lever l'impôt, nos recettes sont soumises au bon vouloir de l'État et à une conjoncture économique que nous ne contrôlons pas.

Je ne citerais ici que deux exemples pour l'illustrer :

- le Fonds vert a été amputé de plus d'un milliard d'euros
- la fraction de TVA dont nous bénéficions avait été chiffrée par l'État à 5 % en 2024 pour s'établir au final à 1,1 %. Résultat sans appel de cette mauvaise prévision : « rendre » 2 millions d'euros à l'État !

Nos dépenses quant à elles, connaissent une hausse structurelle, notamment en raison de la croissance des prestations de solidarité et de celles qui nous sont imposées par l'État.

Gardons en tête que la part des dépenses sociales dans le budget des Départements est passée de 53 % à plus de 70 % en 10 ans.

C'est pourquoi nous avons cherché à réduire l'incertitude de certaines évolutions, en candidatant à l'expérimentation visant à fusionner les sections soins et dépendance des EHPAD.

Ces contraintes qui pèsent sur nous, c'est le président de département Jean-Léonce Dupont qui les a résumées en parlant « d'assassinat financier des départements » et précise : « *Quand on attaque les Départements, on attaque la France des plus fragiles, celle des gens, celle des petites communes* ».

Et pourtant, nous nous devons d'être ce pôle de responsabilité et de résistance.

Responsabilité, oui, et les chiffres sont clairs :

- Nous nous sommes désendettés : plus de 20 millions d'euros depuis 2017 dont 2,1 millions d'euros en 2023, 3,4 en 2024 et encore 1,5 million pour 2025.
- Nous avons anticipé et engagé des mesures d'économies majeures : 4 millions en 2023, 4,2 en 2024 et 12 millions cette année.

Quand on sait la facture de l'État à l'endroit des Nivernais, on mesure que notre bonne gestion n'est pas qu'un slogan.

Notre stratégie budgétaire est fondée, depuis déjà plusieurs années, sur un sérieux et une prudence que n'a d'ailleurs pas manqué de souligner le Préfet de région lors de notre récente rencontre.

Responsabilité encore vis-à-vis des solidarités territoriales au service des Nivernais.

Responsabilité quand nous soutenons la filière viande avec les abattoirs de Corbigny et de Cosne ou l'atelier de transformation de Saint Benin d'Azy, les débouchés locaux et l'alimentation de qualité en proximité avec les épiceries citoyennes, comme le GDS.

Responsabilité de permettre que des projets redonnent vie à des villages et fournissent des services de proximité pour les moins mobiles d'entre nous : la boulangerie-épicerie de Livry qui ouvrira le 23 avril, la Médiathèque de Moulins Engilbert ou l'extension de la guinguette de l'étang de la Noce Maulaix, parmi des dizaines d'autres.

Responsabilité de faire rayonner notre belle Nièvre, de l'accueil du Paris-Nice au développement – durable – de Magny-Cours, en passant par l'Uson, la poursuite de la gestion du canal du Nivernais, mais aussi, et peut être surtout, le maintien de notre soutien aux très nombreuses associations qui font battre le cœur de la Nièvre.

Responsabilité enfin et nos décisions en témoignent, comme par exemple celles de baisser les indemnités des élus ou de rechercher d'autres financements.

Dans le cadre européen ou dans celui partenarial mené avec l'agglomération de Nevers, les pays, la préfète de la Nièvre et le préfet de région sur le pacte de développement territorial et sur la compensation de nos investissements pour l'aboutissement de la RN7.

C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix, comme 90 % des départements de France, d'augmenter les droits de mutation.

La baisse est telle sur les dernières années que cette décision ne permettra que de maintenir les recettes associées, sans obscurcir la dynamique du marché immobilier.

Pour un bien d'une valeur de 150 000 euros, le différentiel est de 750 €, pas de quoi renoncer à un achat.

Mais la réalité est implacable : on ne gère pas des dépenses pérennes avec des recettes exceptionnelles qui ne cessent de s'effondrer.

« Il y a des résistances honnêtes et des rébellions légitimes » disait TOCQUEVILLE

Alors responsabilité, bien sûr, mais résistance aussi !

- Résistance face aux fausses vérités : Un rapport d'information réalisé par deux députés concernant l'impact pour les collectivités territoriales du projet de loi de finances confirme sans détour je cite « *la tentation d'un pilotage par l'État de budgets locaux injustement responsables de la croissance de la dette* ».

Ne cultivons pas les fausses controverses à des fins qui font confondre la politique avec le politique, j'y reviendrai.

- Résistance aussi face aux fausses bonnes solutions

N'en déplaise à certains, non la fermeture de collèges n'est pas une réponse pour les jeunes Nivernais.

Pas plus que celle qui consiste à imaginer des solutions sur la protection de l'enfance comme le renforcement des contrôles ou du taux d'encadrement, sans jamais s'émouvoir du silence quant aux moyens alloués.

- Résistance toujours face au délitement général des services publics : attaques sur la carte scolaire, sur les lignes ferroviaires (certains d'entre nous se mobiliseront d'ailleurs demain jusqu'à Paris) ou encore désengagement de l'État sur la dégradation des routes de déviation, liée à la situation très préoccupante de la RN 151 qui conduit à devoir la fermer à toute circulation. (nb : motion).
- Résistance bien sûr pour faire reconnaître la spécificité d'un département comme la Nièvre.

Il n'y a pas d'excès d'agents publics, il n'y a que des caractéristiques qu'il est déraisonnable de mettre de côté si on veut parler de qualité et d'égalité des services publics.

Les besoins accrus dans la Nièvre sont liés :

à la part des plus de 70 ans,

à l'isolement et aux distances d'accès,

à la faiblesse des revenus fiscaux,

et à l'absence de métropoles pourvoyeuses de services publics sur tout le territoire.

- Résistance et responsabilité enfin pour défendre les agents du service public.

Nous regrettons des revalorisations salariales non compensées par l'État mais absolument pas leur impérative nécessité.

Nous regrettons parfois de n'aller pas plus vite et plus fort tant nos envies collectives pour les Nivernais sont grandes.

Mais je dis et redirai encore toute ma reconnaissance pour le dévouement de tous nos agents et leur action quotidienne au service des plus fragiles.

Avant de conclure, j'aimerais dire qu'aujourd'hui et demain, nous maintiendrons le cap pluriel que nous nous sommes fixés : c'est à dire la responsabilité budgétaire, le dialogue, la coopération et la pérennité du service public départemental

Nous maintiendrons une gestion prudente et responsable parce que nous savons que les efforts engagés devront encore se poursuivre, (par défaut structurel du financement des Départements et du fait des conséquences de la situation internationale).

Quid de la TVA demain suite aux décisions du président des Etats-Unis si la récession annoncée par les plus éminents économistes se concrétise?

Quid des exclusions et de la précarité quand des entreprises françaises fermeront ?

Nous maintiendrons intangible l'objectif de politiques publiques riches et adaptées, parce que nous refusons que la justice sociale et les services publics soient vendus à la découpe.

Nous maintiendrons ce cap parce que les transitions en cours (travail, aspirations citoyennes, changement climatique...) ne peuvent attendre après-demain quand elles sont déjà là et qu'elles obèrent d'ores et déjà demain.

Je pense ici au chantier titanesque de la fibre qui s'achève et qui permettra d'accompagner ces transitions.

Il est aussi un préalable incontournable pour développer une intelligence artificielle dont les usages multiples (priorisation des routes endommagées, gestion responsable de la ressource en eau...), seront guidés par la recherche de l'intérêt général et de l'efficacité des politiques publiques.

Nous maintiendrons le dialogue (Imagine la Nièvre, dialogue de gestion avec les collègues et sur le ségur, dans le cadre du futur service public départemental de l'autonomie...) parce que la perte de confiance se nourrit de la déconnexion entre le perçu et le réel.

Déjà un syndicat a donné son accord pour la signature d'un texte commun et tous ont reconnu la responsabilité des non compensations par l'État.

Il est ainsi urgent de passer d'une politique de guichet d'aides à une véritable politique de la relation, avec les citoyens, les territoires, nos partenaires et prévenir le délitement de nos sociétés. Produire du politique, en somme.

Je reviens ici sur la distinction entre « la » politique et « le » politique.

Rappelons-nous des mots de Francis Wolff, philosophe et enseignant à l'École Nationale Supérieure : « *La* » politique, ce sont les stratégies de la conquête et de l'exercice du pouvoir". « *Le* » politique, ce sont les conditions du vivre ensemble.

C'est donc plus que jamais le moment de faire bloc ensemble, de mettre nos forces en commun, de prendre acte que si le Département de la Nièvre a fait plus que sa part pendant des années, c'est désormais le partage des efforts qui nous mènera demain vers un nouvel horizon plus lumineux, capable de consolider le contrat social républicain.

Le seul projet qui vaille en tant qu'élus est celui de nos biens communs luttant contre la déshumanisation.

Celui de la protection des femmes et des hommes et pas celui de la prédation par les plus forts.

Celui de la légitimité des institutions et pas celui de la fragilisation de l'État de droit.

Notre cap reste clair.

Sans cela, nous céderions aux sirènes de l'impuissance résignée alors que notre responsabilité, bien que d'une complexité sans précédent, demeure la plus honorable de toutes : la protection des Nivernais et le dynamisme de la Nièvre.

Je vous remercie de votre écoute.